

Numéro 80
Janvier 2012

Dispensé de timbrage TROYES PPDC
numéro CPPAP
1214 S 07094
imprimé par nos soins
Directeur de publication
Jean-Denis Brunette
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
prix au n° : 0.70 euros
déposé le 19/01/2012



P
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

MEILLEURS VOEUX 2012 !

Elle est belle et bien commencée ! L'année bien sûr mais aussi la campagne présidentielle à laquelle succéderont les législatives. Le terrain médiatique sera fortement occupé jusqu'au mois de juin. Le SNUipp Aube souhaite cependant que cette nouvelle année reste l'occasion de mobilisations importantes. Certains préfèrent attendre le passage aux urnes. Le SNUipp en a décidé autrement, convaincu que l'action est préférable à l'immobilisme.

EDITO

Annoncée officiellement mi-décembre, la répartition par académie des 5 700 suppressions de postes dans le primaire pour la rentrée 2012 vient de nous être communiquée. On parle pourtant bien de 2 490 élèves supplémentaires ! Pour l'académie de Reims, 153 retraits de postes. **Dans l'Aube, il est prévu une suppression de 27 postes.** Dans un communiqué mis en ligne lundi 2 janvier, le SNUipp-FSU « *sonne l'alerte* » et a

décidé de faire jouer son droit à "l'alarme sociale". Rased, enseignants remplaçants, conseillers pédagogiques et intervenants en langues sont dans le collimateur. Dans les écoles qui attendent des élèves supplémentaires, les ouvertures de classes seront impossibles et la scolarisation des moins de trois ans va poursuivre sa mort lente. **L'Aube détient le record du plus faible taux de l'académie** (moins de 11 %) de scolarisation des enfants de moins de 3 ans et se rapproche progressivement de la moyenne nationale (un peu plus de 8%) La mise en œuvre de cette politique laissera des élèves en difficulté sans aide spécialisée, **(9 postes de RASED seraient supprimés dans l'Aube)** des classes sans remplaçants, des classes encore plus chargées.

"Le recours à des contractuels enseignants précaires déjà utilisé dans quelques départements pourrait être étendu » précise le syndicat au niveau national.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE
mercredi 1^{er} février à l'IUFM

CARTE SCOLAIRE 2012

FUSION maternelle/élémentaire

Création "d'école primaire de RPI."

31 janvier
Grève et manif à Paris

1er février
Réunion d'Info Syndicale
CARTE SCOLAIRE 2012
fusion maternelle/élémentaire
écoles de RPI

10 février
Grève dans l'Aube
alarme sociale

sommaire

Grève du 31 janvier p2
Alarme sociale le 10 février p3
CAPD du 6/12/2011 p4

31 janvier 2012

MANIFESTATION À PARIS



Le SNUipp AUBE appelle à rejoindre la manifestation nationale à Paris le mardi 31 janvier 2012.

A Paris, le rendez-vous est fixé Place Edmond Rostand et le parcours se fera de Luxembourg à Bastille.

Un bus partira du boulevard Delestraint (à Troyes) à 10 H 00. Il passera également à Romilly vers 10h30 à l'espace François Mitterrand.

Merci de réserver votre place en vous inscrivant par mail à snu10@snuipp.fr

Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s !

TEMPS FORT NATIONAL

GRÈVE LE 31 JANVIER

A la rentrée 2012, 5 700 postes d'enseignants seront purement et simplement supprimés dans l'école primaire, alors que le ministre, lui-même, annonce que l'école devra scolariser 3 000 élèves supplémentaires. Ces nouvelles coupes claires sont inacceptables.

La qualité de vie et d'apprentissage des élèves va être touchée de plein fouet. La lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous les élèves sera de plus en plus difficile à mener. Dans les départements, les suppressions vont maintenant prendre corps. Les annonces des postes appelés à disparaître vont se faire au cours du premier trimestre : remplacements torpillés, moyens RASED dévastés, scolarisation des moins de trois ans asphyxiée, formation professionnelle liquidée. Le nombre d'élèves par classe va également augmenter. Ces mesures, s'additionnant aux précédentes suppressions subies depuis plusieurs années, seront dévastatrices pour l'école.

L'austérité, ça suffit !

En ce début d'année 2012, le SNUipp-FSU appelle à la mobilisation générale. Il demande la suspension des suppressions de postes et une politique ambitieuse pour l'école primaire. Formation des enseignants, pouvoir d'achat, réforme de l'évaluation des enseignants sont également au cœur du conflit.

Après avoir déposé l'alerte sociale (voir page 3), le SNUipp-FSU Aube appelle à la grève et à une large manifestation à Paris le 31 janvier.

Evaluation des enseignants : le Snuipp ne participera pas à la concertation

Dans un courrier adressé mardi 3 janvier à Luc Chatel, le SNUipp annonce qu'il ne participera pas à des négociations organisées dans la précipitation sur la réforme de l'évaluation des enseignants.

Son secrétaire général, Sébastien Sühr, l'a signifié mardi 3 janvier à Luc Chatel dans un courrier qui lui a été adressé rue de Grenelle. Fin novembre, le ministre avait présenté un projet réformant à la fois le système d'évaluation des enseignants et les critères de l'évolution de leur carrière et de leur rémunération. Si le système actuel s'avère souvent inégalitaire, arbitraire et peu transparent, celui que projette le ministère l'est encore davantage.

..... à lire

Un article de Paul Devin, IEN, sur la menace que fait peser la réforme de l'évaluation des enseignants sur les valeurs républicaines de l'école primaire publique :

Déclaration

d'intention préalable

31 janvier - 10 février

Toute déclaration doit être envoyée 48 heures avant la grève. Ce délai comprend au moins un jour ouvré. **Votre déclaration devra être parvenue à votre IEN au plus tard le samedi 28 janvier et le 7 février**

2 modalités sont possibles : par voie électronique ou par courrier.

Vous trouverez les modèles de déclaration sur notre blog.

<http://10.snuipp.fr>

Temps fort départemental

LE SNUIPP SONNE L'ALARME SOCIALE DANS L'AUBE LE 10 FÉVRIER

Dans le cadre de *l'appel à 101 grèves et manifestations pour l'avenir de l'école*, le SNUipp Aube a déclenché l'alarme sociale. Dans un courrier adressé à l'IA de l'Aube le 12 janvier, nous annonçons notre intention de déposer un **préavis de grève pour le 10 février**, date de la tenue du CTSD (comité technique spécial départemental).

Alarme sociale, pourquoi faire ?

La loi du 20 août 2008 sur le SMA prévoit la mise en place d'une alarme sociale préalable à tout conflit social pour les personnels enseignants du premier degré. Ainsi, un préavis de grève concernant les enseignants du premier degré ne peut désormais être déposé qu'à l'issue d'une négociation préalable dont l'organisation incombe à l'État.

Déposer cette intention de dépôt de préavis de grève aujourd'hui nous permet donc de contraindre l'Inspecteur d'Académie à ouvrir des discussions sur les mesures de carte scolaire et d'en tenir informer les collègues du département.

27 suppressions dans l'Aube

Notre courrier à l'IA devait préciser les motifs de cette démarche. Nous avons donc évoqué :

- la répartition des emplois à la rentrée 2012 ;
- la situation des Rased, du remplacement, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes ;
- les effectifs et la taille des classes dans les écoles ;
- la situation dans le département : situations des personnels (formation continue, pouvoir d'achat,...), fusion élémentaire/maternelle, création d'écoles primaires de RPI
- le climat des échanges dans l'institution locale.

Une longue liste, à la hauteur des retraits d'emplois au niveau national (5700 postes de moins pour 2490 élèves de plus).

Nous savions que notre académie subirait une suppression de 153 postes (*Unitaires10 n°79*). Nous avons appris que l'Aube devrait perdre 27 postes. Il paraît certain que les postes "hors de la classe" seront les plus touchés. Selon nos informations, **9 postes de RASED** devraient être supprimés.

Le remplacement, les conseillers pédagogiques, les intervenants en langues et la maternelle sont peut-être aussi dans le collimateur...

Autre motif d'inquiétude pour les collègues concernés et leur école : le large mouvement (qui pourrait se poursuivre dans les années à venir) de création d'écoles de RPI et de fusions élémentaire/maternelle (qui, paradoxalement, devrait "coûter" des postes du fait des décharges de direction ainsi générées). Nous organisons une Réunion d'Information Syndicale à ce sujet le 1er février (voir ci-contre).

La "négociation" se sera déjà tenue lorsque vous lirez ces lignes, puisque l'IA aura reçu le SNUipp Aube le jeudi 19 janvier après la CAPD.

Toutes les informations que nous auront pu recueillir vous seront communiquées sur notre blog (<http://10.snuipp.fr>).

Le préavis de grève sera déposé pour le 10 février, date du CTSD qui doit être consulté sur les mesures de carte scolaire induites par ces suppressions de postes.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SPECIALE FUSION

maternelle-élémentaire,
école primaire de RPI

MERCREDI 1^{er} FEVRIER

DE 10H00 à 12H00

A L'IUFM DE TROYES

EN PRESENCE D'ELUS DU
PERSONNEL SNUipp-FSU

**Quels sont les moyens pour
s'opposer aux nouvelles
réorganisations ?**

**Que se passe-t-il en cas de
désaccord ?**

**Procédures du mouvement en cas
de fusion**

**Rôle de la CAPD et des élus du
personnel**

**Points de priorité, victime de
mesure de carte scolaire**

Cas particuliers

Comment participer ?

La participation à l'une des réunions d'information syndicale organisée par le SNUIPP est un droit .

Si vous travaillez ce jour-là (concertation pédagogique...) il vous suffit d'écrire à votre IEN pour **l'informer** de votre absence 8 jours au préalable.



Compte-rendu des élus

CAPD DU 6 DECEMBRE 2011

Il s'agit de la première réunion de la nouvelle CAPD suite aux élections professionnelles d'octobre 2011 et les élus du personnels, lors d'une déclaration préalable rappelle que celles-ci ont été marquées par de nombreux dysfonctionnements induisant une baisse du taux de participation de plus de 20% et la lourde responsabilité du ministère dans ce torpillage de la démocratie professionnelle. Les élus rendent également compte des mécontentements des personnels dans un contexte particulièrement défavorable pour eux. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader avec les suppressions de postes et le ministère continue de nier les difficultés à travers une politique salariale notoirement inéquitable.

Le malaise est profond et ce ministère semble encore chercher à multiplier les sources de conflit en proposant, sans aucun respect des règles minimales du dialogue social, un projet de réforme de l'évaluation des enseignants et une modification des modalités d'avancement.

Sur le plan local, nous demandons une fois de plus le respect des textes concernant le remboursement des frais de déplacement et nous déplorons la cessation de paiement des heures de

synthèse aux personnels des unités d'enseignement des établissements spécialisés.

Etaient à l'ordre du jour :

- approbation du règlement intérieur de la CAPD
- désignation des représentants des personnels à la Commission de réforme départementale (1SNU, 1 SGEN)

- Modifications de la circulaire du mouvement départemental : suite aux travaux du groupe de travail "debriefing mouvement", des propositions ont été faites à Monsieur l'Inspecteur d'Académie afin de rendre plus clair, plus transparent et plus équitable le recrutement des personnels sur les postes à exigences particulières.

L'IA convient qu'il faut simplifier la procédure de recrutement, limiter le nombre de commissions, positionner les personnels en amont du mouvement dans le cadre des commissions d'entretien, et adopter une procédure plus claire quant aux exigences des postes, critères d'évaluation et information des personnels. Les décisions prises pour le mouvement 2012 seront soumises à l'approbation de la CAPD du 19 janvier prochain.

- Projet d'avancement d'échelon des professeurs des écoles :

Passage à l'échelon	Grand choix		Barème du dernier promu	Choix		Barème du dernier promu	Ancienneté
	Promouvables	Promus 30%		Promouvables	Promus 5/7		
5	47	14	30,000				40
6	72	21	34,503	41	29	32,503	12
7	68	20	38,200	59	42	37,811	19
8	87	26	52,864	49	35	44,503	18
9	75	22	58,919	70	50	50,997	15
10	64	19	67,861	34	24	60,614	10
11	47	16	73,753	26	20	71,230	3
TOTAUX	460	138		279	200		117

Un grand nombre de questions diverses n'ont pu être traitées en raison du temps imparti et le seront lors de la prochaine CAPD du 19 janvier.

Contact

3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

Blog

<http://10.snuipp.fr>

Infos

Ce journal est édité par la section auboise du SNUipp. Il est financé par la cotisation de ses adhérents.

Unitaires10 est réalisé avec le logiciel libre et gratuit **Open Office**.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Contactez-nous.

CARTE SCOLAIRE 2012

Alors que ce n'était pas à l'ordre du jour, L'IA tient à livrer quelques indications sur les orientations de la carte scolaire 2012 dans le département.

Les regroupements d'école vont continuer, l'IA considère qu'il convient de "poursuivre la logique de simplification administrative et de renfort du pilotage pédagogique des écoles du département, notamment des RPI", les postes surnuméraires ne seraient pas "touchés" ainsi que les postes de remplaçants. Pour les réseaux la phrase reste vague : "on continue à travailler à l'équilibre géographique des réseaux..."

Or nous savons d'ores et déjà que des collègues de réseaux ont été contactés par leur IEN pour annoncer la fermeture de leur poste...

Pour ce qui est des classes, les fermetures dépendront de l'évolution démographique.

Les élus du personnel seront très attentifs à l'équité de traitement des écoles.

le DIF (droit individuel à la formation)

Certains collègues ont déposé un dossier depuis bien longtemps et aucune réponse ne leur a été donnée. Les élus du personnels interpellent donc l'administration pour savoir où en est le traitement de ces demandes. L'IA convient que la mise en œuvre du DIF n'est pas claire pour ses services et va refaire le point sur les candidatures déposées et mettre au point une campagne de candidature et un examen groupé des projets présentés.

Pour nous, le véritable problème est financier, les crédits pour financer ce genre de projets sont inexistant. Il n'y a pas de ligne budgétaire dédiée au DIF, et l'idée de l'imputer sur les crédits de formation continue qui sont déjà peu de chagrin ne serait pas envisageable....